

Avec cette légère augmentation du personnel nous espérons, de concert avec la Gendarmerie royale du Canada et avec la population sur place, comme les missionnaires et les commerçants de fourrure, établir des caches dans différentes régions, qui seront surveillées et connues des Esquimaux. Grâce à de telles caches placées sous la surveillance des gens qui s'en occuperont en notre nom, nous espérons éviter de nouveaux cas de morts de faim comme celles qui se sont produites l'hiver dernier à deux ou trois endroits des Territoires du Nord-Ouest.

Mais je tiens à dire à la Chambre que nous ne pouvons pas garantir que dans une région que l'honorable député décrit comme se trouvant à mille milles de nulle part, nous pourrions éviter complètement que des familles meurent de faim. Des familles peuvent se trouver à moins de vingt milles d'une cache et malgré tout mourir de faim. La personne qui surveille cette cache, qu'il s'agisse d'un missionnaire catholique comme au lac Garry, ou de toute autre personne, n'aura pas la moindre idée de ce qui se passe à quelques milles de là s'il n'existe aucun moyen de communication.

Je dois signaler que pour l'instant le ministère ne possède aucun avion. Nous devons nous servir des avions d'autres ministères qui nous accordent leur collaboration. J'aimerais également signaler qu'un fonctionnaire du Nord canadien, dans cette région, a offert son avion personnel pour essayer de mieux servir ces gens et je pense que cela prouve le dévouement de ces quelques hommes de cœur qui essayent, dans le cadre de notre service du Nord, de résoudre ces immenses problèmes. Nous lui accordons naturellement une allocation d'essence pour son avion.

Je crois avoir donné un exposé qui illustre clairement que nous nous occupons du problème soulevé par l'honorable député de Mackenzie-River. Je tiens à répéter que le problème n'a pas été tenu secret. Quand on lit le discours que le Commissaire des Territoires du Nord-Ouest a prononcé à la réunion du Conseil tenue ici le 14 juillet et qu'on se rend compte que, sur 12 pages et  $\frac{1}{3}$ , plus de huit pages étaient consacrées au très difficile problème de l'Esquimaux, dont le Conseil des Territoires du Nord-Ouest accepte de s'occuper entièrement au nom du gouvernement fédéral, on se rend compte, je pense, que le ministère a tâché jusqu'à la limite même de ses ressources humaines de régler cette situation.

Il est exact que, dans cette vaste région, eu égard à la somme d'argent que nous sommes autorisés à dépenser, il est survenu de graves événements comme celui qu'on a décrit de façon si déchirante. Je ne puis qu'assurer

à la Chambre que le ministère va faire de son mieux pour que ce genre d'événement ne se reproduise pas à l'avenir.

**M. Martin (Timmins):** Monsieur le président, j'ai eu l'honneur cette année de faire partie du comité chargé d'examiner le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Je tiens tout d'abord à signaler tout le plaisir que j'ai eu à travailler avec ce comité. Ainsi que le ministre l'a dit, la présence des députés a témoigné de l'intérêt qu'ils ont porté à ce comité. Je tiens aussi à signaler l'enthousiasme que le ministre du Nord canadien et des Ressources nationales ressent manifestement à l'égard de son ministère. Il semble entièrement consacré à cette tâche et s'y être attaché vraiment pour l'accomplir du mieux qu'il peut. En fait, je pense que différents membres du comité se sont rendu facilement compte que le ministre est effectivement l'initiateur de la vision de l'avenir dont nous avons tant entendu parler depuis quelques mois. Je crois que nous pouvons lui accorder tout le mérite d'avoir fait accepter cette vision au premier ministre qui l'a présentée avec tant de vigueur et, en fait, tant de succès, d'un bout à l'autre du pays.

Cependant, au cours de la déclaration assez longue que le ministre a faite à la première réunion du comité permanent, nous avons aussi constaté que, semble-t-il, le ministre et le ministère ont une idée bien précise des problèmes que pose au ministère la mise en valeur du Nord. D'après sa déclaration il était tout à fait évident,—et je me propose de m'y reporter à maintes reprises,—qu'on reconnaissait l'importance et l'ampleur du problème avec lequel nous sommes aux prises. Mais évidemment, reconnaître un problème n'est pas la même chose que d'y trouver une solution; et je dois dire que là où je diffère d'avis avec le ministre et le gouvernement c'est à l'égard de la solution qu'ils se proposent d'apporter à la mise en valeur du Nord canadien. Afin d'illustrer ce que j'ai dit à propos du ministre et de la façon dont il envisage les problèmes en cause, j'aimerais me reporter à la page 11 des procès-verbaux et témoignages du comité permanent des mines, forêts et cours d'eau, où je trouve la déclaration suivante du ministre:

Pour parler net, si vous vous reportez à l'expérience de la seconde guerre mondiale, vous constaterez que le gouvernement américain s'inquiétait beaucoup alors de la disparition rapide de ses ressources stratégiques et qu'un comité présidentiel a été établi pour examiner la question. En 1952, ce comité a présenté un rapport connu sous le nom de rapport Paley. Ce rapport établit, sans ambages, que les ressources des États-Unis ne sont pas illimitées et que, à l'heure actuelle, elles accusent un déficit en ce qui concerne les ressources totales nécessaires au maintien de leur économie

[L'hon. M. Hamilton (Qu'Appelle).]